



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS - Séance du 20 avril 2026

Nombre de membres du conseil : 46	Quorum : 24
En exercice : 46	
Présents à la réunion (à l'ouverture) : 41	Date convocation : 14/04/2026
Pouvoirs de vote : 3	Date d'affichage : 14/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt avril, à dix-sept heures trente, les conseillers communautaires se sont réunis à la salle Saint Clair de Port Sainte Marie, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales.

Délibération n°066-2026 – Administration générale / Gouvernance
S.M.I.C.T.O.M. L.G.B. – Election des délégués

Acte rendu exécutoire
après le dépôt en

Préfecture : 23 AVR. 2026
Publication : 23 AVR. 2026

Commune	Nom - Prénom	Présent	Suppléé par	Pouvoir à ...	Observation	Excusé	Absent
AIGUILLON	GIRARDI Christian	X					
	MELON Christophe	X					
	ROSSET Lise	X					
	NEBLE Henri	X					
	BEUTON Michèle	X					
	JACOB Joël	X					
	BOUCHERES Jeanne	X					
	MOSCHION Nicole	X					
	LAFON Alain	X					
	TOULMONDE Martine						X
AMBRUS	LAFOUGERE Christian			X	Pouvoir à TEULLET Daniel		
BAZENS	BICHET Didier	X					
BOURRAN	MONETTA Alain	X					
CLERMONT-DESSOUS	ORLIAC Dominique	X					
	MILHOUET Sylvain	X					
COURS	JANAILLAC Nicolas	X					
DAMAZAN	SERENA Michel	X					
	DE LONGHI Isabelle	X					
	SARTORI Jean-Michel			X	Pouvoir à DELONGHI Isabelle		
FREGIMONT	PALADIN Alain		X		Suppléé par DULIN Pierrick		
GALAPIAN	LEBON George	X					
GRANGES/LOT	MILLIOT Jean-Luc	X					
LACEPEDE	CASSAGNE Sophie	X					
LAGARRIGUE	JEANNEY Patrick	X					
LAUGNAC	LLORCA Jean-Marc	X					
LUSIGNAN-PETIT	LAGARDE Philippe	X					
MADAILLAN	DARQUIES Philippe	X					
MONHEURT	ARMAND José	X					

MONTPEZAT d'AGENAI	SEIGNOURET Jacqueline	X			
NICOLE	COLLADO François	X			
PORT SAINTE MARIE	LARROY Jacques	X			
	GENTILLET Jean-Pierre		X	Pouvoir à LARROY Jacques	
	ARCAS Elisabeth	X			
	COUGET Annie	X			
	DUMAIS Jacques	X			
PRAYSSAS	BOUSQUIER Philippe	X			
	PECOURNEAU Christian	X			
PUCH d'AGENAI	MAILLE Alain	X			
RAZIMET	TEULLET Daniel	X			
SAINT-LAURENT	RINALDI Laurent	X			
SAINT-LEGER	SAUBOI Bernard		X	Suppléé par DEMONIN Catherine	
SAINT-LEON	TRIQUET Vincent	X			
SAINT-PIERRE de BUZET	THOUEILLE Josiane	X			
SAINT-SALVY	COUZARD Pascal	X			
SAINT-SARDOS	MÉROT Marie-Thérèse	X			
SEMBAS	BOUDOUX DE HAUTEFEUILLE Christophe	X		Arrivée à 17h50-Délib. 048-2026	
Soit, pour cette séance :		42	3		1

A été nommé Secrétaire de séance : Vincent TRIQUET

Délibération n°066-2026 – Administration générale / Gouvernance
S.M.I.C.T.O.M. L.G.B. – Election des délégués

Acte rendu exécutoire
après le dépôt en

Préfecture : 23 AVR. 2026

Publication : 23 AVR. 2026

Monsieur le Président rappelle qu'en décembre 2018, une procédure pour la modification des statuts du Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères Lot-et-Garonne Baïse (S.M.I.C.T.O.M. L.G.B.) a été engagée, portant notamment sur une réduction du nombre de délégués et une répartition égale entre adhérents. Les statuts ont été modifiés par arrêté préfectoral n°47-2019-10-14-001.

Dans le cadre du renouvellement du mandat, il convient de désigner 12 délégués titulaires et 12 délégués suppléants de la Communauté de Communes, conformément à l'article 6 des statuts du S.M.I.C.T.O.M. L.G.B.

~~~~~

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas,

**Vu** la délibération du Conseil communautaire n°153-2025 du 08 décembre 2025 portant définition de l'intérêt communautaire et notamment son article 1.3 « Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés »,

Monsieur le Président précise que l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale (E.P.C.I.) peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes mentionnées à l'article L5711-1, dont le S.M.I.C.T.O.M. L.G.B.

En conséquence, Monsieur le Président demande aux membres du conseil communautaire de ne pas procéder par vote à bulletin secret,

Ceci expose,  
Après appel à candidature,

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré**

45 Voix pour – 0 Voix contre – 0 Abstention

1. **Décide de ne pas procéder** par un vote à bulletin secret ;
2. **Déclare** élus comme délégués titulaires et suppléants du S.M.I.C.T.O.M. L.G.B., les membres cités ci-dessous :

| Titulaires                         | Suppléants          |
|------------------------------------|---------------------|
| Philippe Lagarde                   | Jose Armand         |
| Daniel Teullet                     | Alain Maillé        |
| Marc Forquet De Dorne              | Michel Serena       |
| Alain Romain                       | Marie-Thérèse Mérot |
| Christian Girardi                  | Jean-Marc Llorca    |
| Patrick Jeanney                    | Nicolas Janaillac   |
| Alain Paladin                      | Laurent Rinaldi     |
| Georges Lebon                      | Alain Monetta       |
| Jean-Pierre Gentillet              | Daniel Brunet       |
| Jean-Luc Milliot                   | Christophe Melon    |
| Christian Pecourneau               | Joël Jacob          |
| Christophe Boudoux De Hautefeuille | Jean-Claude Laurent |

Pour copie certifiée conforme,

Le Président,  
José Armand

